



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'eau

Question écrite n° 112061

Texte de la question

M. Philippe Meunier appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur la question de la collecte et de l'utilisation des eaux pluviales. En effet, il peut aujourd'hui sembler souhaitable de généraliser cette récupération lors de la construction des bâtiments publics ou privés d'une certaine importance au moment du dépôt de permis de construire afin d'en prévoir le stockage en vue des travaux d'arrosage, de nettoyage, et d'entretien afin d'économiser l'eau potable. En conséquence, il lui demande quelles mesures peuvent être prises pour inciter les collectivités à investir en ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112061

Rubrique : Eau

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juin 2011, page 6755

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)